

Club d'éducation canine : 118 adhérents

13/01/2017



Lors de l'assemblée générale.

Le Club d'éducation canine a tenu son assemblée générale, samedi, au restaurant Le Croissant. Le club, présidé par Anne Tessonneau, termine l'année avec 118 adhérents. Vingt formations chiens dangereux (2^e catégorie) ont été effectuées.

Parmi les licenciés agility, plusieurs se sont distingués à l'échelon national : Lætitia Bataille, avec « Delitht », 2^e par équipes à la finale du trophée par équipes à Lamotte-Beuvron (500 équipes de quatre chiens). Yann Plantureux, avec « Hades », 2^e à la finale du Grand Prix de France, à Saint-Martin-La-Prée (51) et par équipes au championnat de France jeunes conducteurs, à Aubagne. « Parmi les licenciés cavage, la nouvelle discipline, le championnat de France aura lieu le 18 février, à Larochebeaucourt (24). Nous espérons que deux équipes pourront y participer car, actuellement, ils sont bien classés parmi les vingt-cinq pouvant participer à ce championnat », précise la présidente. Plusieurs chiens du club montent en niveau supérieur, tant en agility qu'en obéissance et en cavage. La construction d'une troisième cabane permet maintenant de mettre à l'abri du vandalisme les obstacles agility et d'école du chiot. **Le calendrier 2017.** Samedi 27 mai, concours d'obérythmée ; dimanche 28 mai, concours d'agility ; samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre, concours d'obéissance.